

COMMUNE DE BERNIÈRES-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL – JEUDI 23 NOVEMBRE 2023
ORDRE DU JOUR

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

En raison du décès de Madame MOREL, un siège au conseil municipal est vacant. Conformément aux textes en vigueur, et sans autre formalité, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal de la même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. Le remplaçant n'a pas obligation d'être du même sexe que celui de la personne dont le siège est devenu vacant.

Madame Rachel MOREL étant décédée le 4 novembre 2023 ; il convient d'installer le candidat venant immédiatement après sur la liste.

Il convient donc d'installer au conseil municipal Madame Carine LANGLAIS.

Il vous sera demandé d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 19 octobre 2023.

N°23-078 : DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET DETERMINATION DE L'ORDRE

N°23-079 : DESIGNATION D'UN NOUVEL ADJOINT

N°23-080 : RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

N°23-081 : DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

N°23-082 : DESIGNATION D'UNE REPRESENTANTE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

N°23-083 : DENOMINATION DU GROUPE SCOLAIRE

N°23-084 : CONVENTION AVEC LA FEDERATION DE CHASSE POUR LA PLANTATION DE HAIES

N°23-085 : CONVENTION AVEC LE SDEC POUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE SUR LE PARKING DU PLATON

N°23-086 : MISE EN PLACE D'UN TARIF POUR LES EXPOSANTS AU MARCHÉ DE NOEL

N°23-087 : CONVENTION POUR UTILISATION DE LA FOURRIERE ANIMALE DE Verson

N°23-088 : DEROGATION PREFECTORALE AU PRINCIPE DU REPOS DOMINICAL

N°23-089 : CONVENTION DE REPARTITION DES FRAIS ENTRE LES COMMUNES POUR L'ACCUEIL DE LA GENDARMERIE D'ETE – REGULARISATION 2023

Prochain conseil municipal : 21 décembre 2023

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

